

Procès-verbal du conseil d'école du 1^{er} trimestre 2023-2024

Ecole élémentaire Jules Verne

Le conseil d'école du 1^{er} trimestre s'est tenu le mardi 14 novembre 2023, à partir de 18h00, à l'école élémentaire Jules Verne. Madame Wattebled, enseignante, en sera la secrétaire de séance.

Personnes présentes :

Pour la municipalité :

Mme l'adjointe aux affaires scolaires, Mme Bossuyt

Les enseignants :

Mme Avignon, M. Doriath, Mme Hoffmann, Mme Kernacker, M. Ludwig, Mme Schneider, Mme Wattebled, Mme Weber, Mme Wendel

Mme Labasque, directrice

Mme De Noni, Mme Maurer, Mme Meyer, Mme Schmitt, excusées

Les représentants des parents d'élèves :

Mme Sciacchitano, Mme Bornert, Mme Jourdan, Mme Moudia, Mme Gossard, Mme Boulahtit, Mme Sprauer, Mme Burr, Mme Giorgetti, M. Feltz

Mme Boudaud, Mme Marchal, excusées

1. Présentation du conseil

Brefs rappels du rôle et du fonctionnement du conseil d'école : il se tient au moins trois fois par an et se compose des représentants de parents élus, en nombre égal, au plus, au nombre de classes, de l'ensemble des enseignants affectés à l'école et d'un représentant de la municipalité.

Il vote le règlement de l'école et adopte le projet d'école. Il donne son avis sur les questions concernant la vie de l'école, les actions pédagogiques, l'utilisation des moyens qui lui sont alloués, les questions d'hygiène, de sécurité et de protection des enfants.

Les situations d'ordre individuel concernant un élève ou un enseignant en particulier sont traitées directement avec l'enseignant concerné.

1.1 Résultats des élections des représentants de parents d'élèves

Il n'y a qu'une seule liste de parents élus, la tendance est à une baisse de la mobilisation puisque seuls 12 personnes étaient candidates. 12 parents ont donc été élus, sans suppléant, pour un taux de participation de 54,43% (238 suffrages exprimés pour 485 inscrits). La participation reste relativement stable (hors sept 22 car invalidation puis nouveau vote).

- Septembre 2022 : 44,44 %
- Septembre 2021 : 54,23% de participation

- Septembre 2020 : 52,19% de participation

1.2 Elections 2024-2025

Décision en séance : Les élections 2023-2024 auront lieu uniquement par correspondance, vote à l'unanimité

1.3 Adoption du procès-verbal du conseil d'école du 3^{ème} trimestre de l'année 2022-2023

Décision en séance : Procès-verbal du 3^{ème} trimestre 22-23 adopté à l'unanimité

2. Bilan de la rentrée 2023-2024

2.1 Organisation pédagogique 23-24

Effectifs : 287 élèves au total

	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Monolingues	23	25	30	26	40
Bilingues	31	26	26	30	30
total	54	51	56	56	70

Répartition

Classes monolingues						Classes bilingues					
CP	CE1	CE2	CM1	CE2 CM2	CM2	CP	CP.CE1	CE1	CE2	CM1	CM2
23	25	25	26	5 - 15	25	20	11 - 6	20	26	30	30

Rappel LSU : les livrets scolaires sont semestriels, le premier sera disponible le 9 février 2024, le second le 4 juillet 2024. Les parents pourront les signer à partir de l'application Educonnect, sur laquelle il leur faut s'inscrire (un guide d'inscription a été distribué à l'entrée au CP ainsi qu'aux nouveaux élèves, néanmoins, les parents peuvent s'adresser à la directrice pour toute information).

A l'heure actuelle, 56 élèves n'ont pas de compte Educonnect, l'ouverture de ce dernier est **indispensable** pour la lecture des livrets scolaires. A noter que tous les parents concernés ont reçu une information de rappel.

2.2 Organisation école-périscolaire

Intervention de M. Bouabdellah

Il a été décidé que les animateurs viendraient chercher les élèves dans les salles de classe 5 mn avant la sonnerie, afin de faciliter et sécuriser les déplacements pour rejoindre la cantine (le périscolaire accueillant

également les maternelles du Woerthel). Les enfants sont libres de choisir une activité jusqu'à 12h20/30 puis ils sont invités à prendre leur repas. Un roulement est mis en place pour les élèves de CM2 (une quarantaine) qui rejoignent le collège pour prendre leur repas.

A noter : Le périscolaire n'accepte plus les « dépannages » ponctuels.

2.3 Sécurité

Exercices règlementaires

Exercice incendie le 22/09/2023, en présence de 2 agents de la commune et de M. Meyer, conseiller municipal
Observations : Alarme non entendue au gymnase. Le problème a de nouveau été remonté à la mairie. L'évacuation a été immédiate, dans le respect des consignes. M. Meyer nous a présenté les lieux de mise en sécurité pour les personnes à mobilité réduite. Il existe des « espaces d'attente » dans le bâtiment.

Exercice attentat intrusion le 10/11/2023

(reporté par l'Institution suite à l'attentat perpétré envers un collègue enseignant, puis par la municipalité suite à la venue de M. Koch à l'occasion du 10^{ème} anniversaire de la bibliothèque)

Scénario : intrusion dans l'école, les élèves doivent se cacher.

Observations : toutes les classes se sont enfermées, ou ont bloqué les entrées à l'aide de mobilier, les lumières éteintes, les enfants silencieux. Le retour d'exercice, transmis à la municipalité et au conseiller prévention départemental de l'éducation nationale, fait mention de plusieurs problèmes : l'alarme reste inaudible dans la quasi-totalité des classes, la porte coupe-feu de l'entrée principale, qui devrait empêcher l'entrée sans badge ne fonctionne toujours pas (les services techniques sont informés).

Exercices à venir : risques majeurs mi-décembre, Attentats/Intrusion avec fuite mars, incendie fin janvier et avril.

3. Projet d'école et actions pédagogiques

3.1 Plan de prévention contre le harcèlement scolaire

Toutes les écoles sont désormais engagées dans le programme de lutte contre le harcèlement scolaire, intitulé PHARe.

Dans ce cadre, un plan de prévention, à retrouver en annexe, a été rédigé selon une trame institutionnelle en direction de trois axes :

- la prévention : explicitation du phénomène aux élèves, 10 heures d'apprentissage annuelles dans chaque niveau du CP au CM2, et participation à un ou plusieurs temps forts. Cette année, l'école a participé à la journée « non au harcèlement » (jeudi 09/11).
- la détection, avec un plan de formation pluriannuel prévu pour toutes les équipes enseignantes
- le traitement des situations, selon un protocole établi par une équipe de circonscription spécifiquement dédiée.

Lors de la Journée NAH (non au harcèlement), tous les élèves à partir du CE2 ont pu de façon anonyme, compléter une grille d'auto évaluation, qui est disponible en ligne. L'analyse des résultats permettra à l'équipe enseignante de mesurer mieux encore le climat ressenti par les élèves. Nous regrettons cependant que ce questionnaire soit anonyme car en cas de réponse alarmante, nous ne pouvons pas identifier les élèves

concernés. Les plus jeunes ont travaillé également autour du phénomène, par des biais tels que la lecture d'albums spécifiques ou par des débats réglés.
L'assistante sociale de secteur et son équipe interviendront auprès des CM2 fin décembre ou début janvier pour une animation spécifique autour d'un jeu.
Enfin, l'école a informé l'ensemble des parents, et a transmis l'infographie institutionnelle pour que le sujet soit également abordé au sein des familles.

3.2 Un nouveau projet d'école

Suite à la période d'évaluation de l'école de l'an passé, un nouveau projet d'école a été rédigé par les équipes des 3 écoles de la commune, selon 3 grandes priorités : le renforcement des liaisons inter cycles, l'amélioration de la compréhension au service de tous les apprentissages et la pérennisation de la sérénité du climat scolaire.

Pour ce faire, 4 domaines se déclinent selon différents objectifs dont découlent les actions pédagogiques qui seront menées entre 2023 et 2028 au niveau des écoles :

Apprentissages et parcours des élèves, l'enseignement	
Renforcer les compétences langagières au service de l'oral et de l'écrit <i>. Harmonisation des équipes en lexique allemand</i> <i>. Elaboration d'outils d'aide à l'écriture évolutifs du cycle 2 au cycle 3</i>	Améliorer les capacités à résoudre les problèmes <i>. échanges autour de jeux mathématiques (GS-CP) , travail sur la démarche de résolution, travail sur les types de problèmes (1 ou plusieurs étapes, autres)</i>
Vie et bien-être de l'élève, climat scolaire	
Conforter et pérenniser la sérénité du climat scolaire <i>. Mise en œuvre du plan de prévention du harcèlement scolaire</i> <i>. Travail sur les messages clairs</i>	Formaliser les parcours des élèves à besoins particuliers <i>. Construction d'outils permettant de parfaire le suivi des élèves à besoins particuliers</i> <i>. Réflexion autour des APC (groupes de besoins selon les compétences)</i>
Acteurs, stratégie et fonctionnement de l'école	
Renforcer les liaisons inter cycles pour une meilleure continuité des apprentissages <i>. Harmonisation enseignants GS-CP autour du graphisme</i> <i>. Echanges CM2-6èmes et GS-CP</i> <i>. Rencontres sportives inter cycles</i>	
Environnement institutionnel et partenarial	
Renforcer la coéducation <i>. Projets collaboratifs (ex : cette année, projetécocitoyenneté avec les maternelles Jules Verne et le périscolaire)</i> <i>. Rencontres-Echanges avec les parents :</i> <i>Conférences sur thèmes liés à l'enfant</i> <i>Présentation du cursus bilingue au début de la scolarisation</i> <i>Présentation de l'élémentaire et du CP à l'entrée au CP</i>	Faire de l'élève un citoyen en devenir, acteur de son environnement <i>. Mise en place de conseils de délégués</i> <i>. Semaine sans écran</i>

Décision en séance : Le projet d'école est adopté à l'unanimité

3.3 Actions pédagogiques dans les classes

Actions collectives :

La rentrée en musique a eu lieu le 12 septembre 2023, et a réuni l'ensemble des élèves élémentaires autour du chant « Le vent dans les voiles ».

La Grande Lessive : il s'agit de réaliser une exposition en extérieur, de travaux plastiques réalisés sur un même format et ayant un thème commun, en l'occurrence « Avec ou sans eau » pour cette édition. Plusieurs classes ont participé, les CP monolingues, les CM1 et CM2 bilingues réunissant environ 80 élèves. Une 2eme édition aura lieu au mois de mars.

Silence on lit : action quotidienne dans toutes les classes, dont l'objectif premier est de développer le goût de la lecture.

Plusieurs cycles natation auront lieu pour tous les CP et CE1 ainsi que le CE2 monolingue et le CE2 bilingue. (Période 1 CE1 monolingue et bilingue / Période 3 : les CP et CP/CE1 bilingues et l'ensemble des CE2 / Période 5 : CP monolingues). A noter que les élèves de notre école se rendent à la piscine de La Robertsau car nous sommes dans l'Eurométropole, la piscine de Drusenheim est réservée en priorité aux écoles de la Communauté de communes du Pays rhénan ; nous pourrions nous y rendre, mais les séances deviendraient payantes.

Propositions de la municipalité : actions en lien avec la Mairie (visite des locaux / découverte de l'environnement / projets avec l'Eurométropole...).

Autres actions dans les classes :

Liaison CM2 6^{ème} : rencontre sportive, et visite du zoo de Karlsruhe pour les CM2 bilingues

Liaison GS CP : les CP bilingues ont présenté la classe de CP aux GS du Woerthel, suivi d'une séance d'arts plastiques autour de l'automne

Cine Bussierre : 6 classes participent aux ateliers autour des 4 saisons (4 sorties) tout au long de l'année

La semaine du goût, au Restaurant Relais de la poste, pour les CM1 et CM2 bilingues

Festival Augenblick : CM1 bilingues, film Dr Räuber Hotzenplatz

Répétition générale publique au PMC : CE2 CM2

10ème anniversaire de la bibliothèque municipale : intervention de M. Jack Koch, dessinateur, chez les CM2 et les CP bilingues

4. Coopérative scolaire et budget mairie

Coopérative scolaire :

Le 12 septembre 2023, vérification des comptes avec Mme Gossard et Mme Labasque, que L'OCCE a validés, pour un solde de 5 019,60 € au 1^{er} septembre 2023.

Déductions : cotisations d'assurance, pour activités hors temps scolaire (25cts par élève), affiliation à l'OCCE (2,16 € par élève et enseignant) et les factures de matériel de la rentrée.

Crédits : participation volontaire des familles (13€ pour le premier enfant, 22 € pour deux enfants et 28 € pour trois enfants ou plus).

Chaque classe dispose ensuite de 15 € par élève à dépenser librement dans l'année pour un projet ou diminuer le prix d'une sortie par exemple.

Au 1^{er} novembre, le solde de la coopérative était de 8 246,99 €.

Budget mairie :

Le budget alloué par la mairie est de 8611 €, pour l'année civile 2023, répartis comme suit :

9 €/élève pour chaque classe, soit 2700€

500 € bilinguisme répartis en 6 classes

5400 budget collectif

Solde budget collectif rentrée sept 2023 : 3887 €

Dépenses budget collectif :

Arts plastiques 100 €/ classe soit 1200€

Manuels env. 610 €

Pharmacie 150 €

Abonnements revues env. 500 €

35 dictionnaires 600 €

Bureau et collectif (papiers, brosses, balles...) env. 670 €

Solde budget collectif au 13 novembre : environ 180 €

5. Questions mairie

La malle informatique n'est plus utilisable à cause des mots de passe qu'il fallait jusqu'alors changer à chaque utilisation ou presque. L'ERUN a pris attache auprès de la mairie puis d'Athéo afin de demander que nous puissions créer un mot de passe fixe et définitif. Madame Bossuyt se renseignera quant aux suites. Pour l'heure, les ordinateurs ne sont plus utilisables

6. Questions des parents

. Est-il possible d'organiser des ventes pour financer les sorties des élèves de l'école ? (Type opération vente de chocolats de Noël, pâques, brioches, gâteaux de Noël, calendriers.etc)

En effet, s'il est très agréable que les professeurs organisent des sorties avec les élèves, plusieurs parents ont rapporté que les demandes de contribution étaient très récurrentes et pesaient dans leurs budgets.

L'organisation de ventes par les parents est tout à fait possible, elles doivent être gérées entièrement par eux, il suffit ensuite de faire un don à l'école, au profit de la classe concernée. A titre de rappel, l'école ne peut le faire (l'école n'a pas le droit de vendre des produits manufacturés, concurrence déloyale).

. Existe-t-il un abonnement Ecole des loisirs comme proposé en maternelle ?

Les propositions Ecole des loisirs ont été distribuées en début d'année avec information des enseignants par le cahier de liaison, les premiers livres sont arrivés la semaine dernière. Une proposition pour des abonnements à des revues (Milan presse) sera distribuée cette semaine. (La représentante a été reçue le 14/11).

A noter que rien n'oblige l'école à transmettre ces offres, mais nous connaissons le goût des élèves pour ces livres/revues et nous vous les relayons donc.

. Comment est assurée la sécurité des élèves dans l'école et en particulier dans la cour pour gérer les élèves violents ou agressifs ?

L'équipe enseignante est informée en amont des éventuels comportements agressifs chez des élèves de grande section arrivant à l'école élémentaire. Dans un premier temps, la surveillance dans la cour s'effectue normalement, sans a priori. Les enseignants sont répartis selon 4 secteurs précis dans la cour principale, selon 2 secteurs dans la cour arrière qui accueille jusqu'à 4 classes. Les AESH (accompagnateurs des élèves en situation de handicap) peuvent également être sollicités pour veiller au bon comportement de l'élève durant les récréations, en plus de l'accompagnement dans la classe.

En cas de geste de violence, les enseignants de surveillance réprimandent / sanctionnent les enfants concernés ; s'il y a répétition des faits, l'enfant est reçu par la directrice, les parents concernés sont informés. De nouveaux entretiens peuvent être menés si nécessaire, avec les parents également ; une sectorisation dans la cour peut également être envisagée. Le périscolaire est informé le cas échéant et des mesures sont prises en collaboration.

Lorsque la situation ne trouve pas d'amélioration, une réunion d'équipe éducative peut être mise en place, réunissant l'ensemble des professionnels qui ont l'enfant en charge ainsi que ses parents, afin de définir collectivement de nouvelles solutions.

Comme cela a été rappelé en préambule, le conseil d'école n'a pas vocation à traiter collectivement les situations individuelles. Les parents sont invités à contacter en priorité l'enseignant de leur enfant. La directrice rencontrera ensuite individuellement les parents qui le souhaiteront.

. Rentrée des CP, classe à l'étage et cartable trop lourd

Nous avons pu constater avec d'autres parents qu'il n'était pas simple pour les enfants de monter les escaliers avec un sac souvent lourd.

Sur un court terme, est-il envisageable d'aider les élèves à prioriser les affaires justes utiles en fin de journée pour éviter des sacs trop chargés ?

Dans un second temps, est-il possible de revoir l'implantation de cette classe en rez-de-chaussée à la place d'une classe d'élèves plus grands ?

Les cartables sont faits en fin de journée avec l'enseignante. Mme Kernacker explique que les affaires de classe censées y être rangées ne sont pas nombreuses. Il serait bon de veiller à ne mettre dans le sac d'école que les affaires demandées. Par ailleurs les cartables à roulettes qui ont beaucoup de succès auprès des enfants ont une structure particulièrement lourde.

La classe sera déplacée au rez-de-chaussée, pour des raisons d'ordre technique, sans lien avec les escaliers.

. Concernant le comportement des élèves qui se rendent à l'école en vélo. Il me semble essentiel d'insister sur l'importance du respect du code de la route et de la signalisation, ainsi que sur le port des équipements de sécurité tels que les gilets et les feux.

De nombreuses actions sont d'ores et déjà menées à l'école (intervention dans un but préventif des gendarmes, permis piéton, semaine à vélo,...). Une proposition de « plan vélo » est lancée. La directrice propose de créer un groupe rassemblant des parents volontaires et prêts à encadrer les enfants qui viendraient à l'école à vélo.

Mme Bossuyt précise que la commune a fait beaucoup de travaux pour sécuriser au maximum le chemin menant à l'école (possibilité d'emprunter à vélo la rue des Jardins). Un réaménagement du parcours nécessite une réflexion importante en amont, avec l'Euro métropole

Il ne faut pas oublier que la responsabilité et le civisme de chacun sont de mise pour un bon déroulement des déplacements.

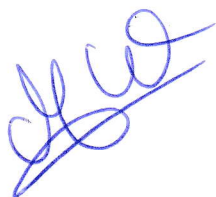
En outre, la mairie organise chaque année une action rassemblant les bénévoles de l'association « Cadr'67 » et cela permet de réviser plus d'une centaine de vélos au cours de la journée. Il serait par exemple souhaitable que les enfants se déplacent sur leurs vélos avec des pneus suffisamment gonflés et portent un gilet jaune.

. Serait-il possible de refaire une communication autour de l'usage du dépose minute ? y compris pour les parents d'enfants de maternelle

Mme Bossuyt propose aux parents volontaires ou délégués de se présenter un matin afin d'assister à l'arrivée des voitures et à l'organisation / gestion du parking.

L'ordre du jour ayant été traité dans son intégralité, le Conseil d'école est levé.

La secrétaire de séance



La Directrice



Ecole	EE Jules Verne
-------	----------------

I. PREVENTION

	Modalités, instances mobilisés, personnes ressources, documents ressources
<i>Explicitation du harcèlement aux élèves</i>	Séances en EMC, avec débat / échanges autour de films animés, d'albums, d'articles traitant de la situation, déterminer clairement ce qui relève du harcèlement
<i>Actions d'information à destination des parents</i>	Re-Présentation du dispositif en conseil d'école (nov 2023) Envoi de la plaquette à l'ensemble des parents au cours du 1 ^{er} trimestre 23-24 Transmission de la plaquette parents/enfants cahier de liaison
<i>Participation à des temps forts</i>	Journée Non au harcèlement dans les classes de CE2, CM1 et CM2 : organisation d'une séance avec la présence de l'infirmière scolaire et/ou le psychologue scolaire et/ou l'AS de secteur
<i>Dispense de 10 d'apprentissage aux élèves du CP au CM2.</i>	<u>répartition</u> : 2h par période ou regroupement sur une période en EMC notamment, mais aussi en littérature ou arts plastiques (dessiner la différence...) <u>contenus</u> : objectifs d'être capable de porter un autre regard sur la différence, savoir alerter les adultes, améliorer ses capacités à travailler collectivement, développer l'empathie... <u>médias</u> : (adaptés selon le cycle) films d'animation (ex, collection petits citoyens, Vinz et Lou...), série Max et Lili, albums traitant de la problématique, article de presse jeunesse, jeu de l'oie, travail sur les affiches, connaissance du-des numéros à contacter

II. DETECTION

	Modalités, instances mobilisées, personnes ressources, documents ressources	
<i>Sensibilisation de la communauté éducative à la détection</i>	Présentation du dispositif en conseil des maitres (annuel depuis 2021-2022), présentation succincte de la méthode de préoccupation partagée Savoir identifier une situation, grille des signaux faibles Plan de formation pluriannuel des personnels	
<i>Rédaction d'un protocole d'intervention et de prise en charge des situations</i>	Protocole de l'école formalisé par l'équipe de circonscription et déposé sur la plateforme	
<i>Participation à des temps forts</i>	Journée « Non au Harcèlement » Appui sur la plateforme	

III. TRAITEMENT DES FAITS

	Modalités, instances mobilisés, personnes ressources, documents ressources	
<i>Orienter les cibles, témoins et auteurs</i>	Appui sur l'équipe de circo Appui sur l'EMS Affiches disposées dans l'école, étudiées en classe, connaissance du numéro à appeler Orientation vers infirmière scolaire, médecin scolaire, psychologue scolaire	

Document communiqué aux personnels de l'école le 19 octobre 2023

Document communiqué aux parents en conseil d'école le 14 novembre 2023